

Commune de Crespian

dossier n° DP 030 098 24 N0017

date de dépôt : 23 décembre 2024

demandeur : Monsieur RUIZ Robin et Mme
GOUBY Emilie

pour : Construction d'une piscine de 18,5 m2
en forme de "L", ainsi qu'une terrasse en
béton autour de la piscine de 20 m2.

adresse terrain : 12 RUE DES ARAMONS, à
Crespian (30260)

ARRÊTÉ N° 20/2025
portant retrait d'une déclaration préalable
au nom de l'État

La maire de Crespian

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'autorisation née tacitement en date du 07/03/2025 ;

Vu la demande de retrait déposée le 10/03/2025 ;

ARRÊTE

Article 1

La décision de non-opposition à la déclaration préalable susvisée est RETIRÉE.

A Crespian, le **11 MARS 2025**

La maire,


Pascale VANDAMME

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification. Ce recours peut être effectué au moyen de l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.